

## ÉLÉMENTS DE LANGAGE GÉNÉRIQUES POUR LES ÉVÈNEMENTS ET OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION EN CHINE, PRÉPARÉS PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE INTÉRIMAIRE

### ***La Chine : un pays qui prend une part active aux efforts internationaux pour développer des chaînes d’approvisionnement en minerais responsables et sans conflit issus de la région des Grands Lacs africains***

Les entreprises chinoises jouent un rôle essentiel dans les chaînes d’approvisionnement mondiales en produits contenant de l’étain, du tantale, du tungstène ou de l’or. En prenant part aux efforts que consentent la communauté internationale et les acteurs du secteur pour développer des chaînes d’approvisionnement en minerais responsables et sans conflit, l’industrie chinoise améliore sa compétitivité, sécurise ses approvisionnements en minerais et contribue à empêcher que la production et le commerce de minerais menacent la paix et la sécurité de la région des Grands Lacs africains.

Plusieurs entreprises chinoises prennent déjà une part active aux efforts internationaux pour développer des chaînes d’approvisionnement en minerais responsables et sans conflit, via des programmes sectoriels comme *l’Initiative de l’Institut international de recherche sur l’étain pour la chaîne d’approvisionnement (International Tin Research Institute’s Supply Chain Initiative – iTSCi)*, consacrée à la mise en application du devoir de diligence sur le terrain dans la région des Grands Lacs africains, ou encore le *Programme sur les Fonderies sans lien avec les conflits (Conflict Free Smelter Program – CFS)*, qui contrôle et certifie les pratiques des fondeurs et des affineurs.

Ningxia, l’un des plus grands fondeurs de tantale chinois, a pris les devants et s’est distingué de ses concurrents en participant à une réunion conjointe du Forum CIRGL-OCDE-Groupe d’experts des Nations Unis sur la RDC, qui rassemble les pays produisant, transformant et consommant des minerais, les acteurs de la chaîne d’approvisionnement, et les organisations de la société civile, afin de partager leurs expériences et de mettre en place des partenariats stratégiques visant à développer des chaînes d’approvisionnement en minerais responsables.

### **Quels avantages y a-t-il à prendre part aux efforts de la communauté internationale pour développer des chaînes d’approvisionnement en minerais responsables et sans conflit ?**

- ***Augmenter la compétitivité des entreprises chinoises, au niveau national comme à l’étranger, en améliorant leur accès au marché et en permettant au secteur privé de se conformer aux normes internationales et de répondre aux attentes des consommateurs.*** Les entreprises chinoises à tous les niveaux de la chaîne d’approvisionnement, et notamment les entreprises spécialisées dans le traitement des métaux, rassemblées au sein de l’Association chinoise de l’industrie des métaux non-ferreux, et membres de la Bourse de l’or de Shanghai (*Shanghai Gold Exchange – SGE*), pèsent un poids significatif dans la production de métaux affinés et de produits contenant de l’étain, du tantale, du tungstène ou de l’or. Elles peuvent donc fortement contribuer aux efforts globaux pour développer des chaînes d’approvisionnement en minerais responsables et sans conflit. De nombreuses entreprises en aval utilisant des produits à base d’étain, de tantale, de tungstène ou d’or s’efforcent de se conformer aux normes internationales, aux règlements nationaux tels que l’article 1502 de la loi Dodd-Frank votée par les Etats-Unis, et aux attentes des consommateurs – ceux-ci exigeant des garanties que les approvisionnements en minerais de leurs fournisseurs ne contribuent pas au financement du conflit en RDC. Les entreprises de l’industrie chinoise des métaux renforcent leur position sur le marché international en certifiant “libres de conflit” l’étain, le tantale, le tungstène et l’or dont elles s’approvisionnent en RDC ou dans des pays limitrophes.

- **Sécuriser les investissements en ressources naturelles et les sources d’approvisionnement en minerais sur le long terme.** En mettant en oeuvre des pratiques d’approvisionnement en minerais responsables, conformes aux normes nationales et internationales, la Chine protégera ses investissements, évitera d’exposer ses opérations à des menaces sécuritaires et s’assurera un approvisionnement régulier et sécurisé en étain, en tantale, un tungstène et en or.
- **Aider les entreprises chinoises à se conformer aux lois nationales en vigueur dans la région des Grands Lacs africains.** Les entreprises chinoises en activité en RDC ont parfois des difficultés à se conformer aux lois locales relatives au devoir de diligence et à l’approvisionnement en minerais responsable. En République Démocratique du Congo, il est obligatoire de conformer ses pratiques de diligence aux recommandations de l’OCDE et de l’ONU en la matière depuis le 6 septembre 2011. En 2012, la RDC a retiré leurs licences à deux entreprises d’exportation congolaises appartenant à des ressortissants chinois qui avaient failli à leur devoir de diligence. Le Mécanisme régional de certification (MRC) développé par les 11 pays membres de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs (voir plus bas) a fait l’objet d’une harmonisation avec les directives de l’OCDE et de l’ONU en matière de diligence. Il sera bientôt opérationnel et aura un impact direct sur les activités de tous les mineurs, négociants et exportateurs de la région des Grands Lacs, et de toutes les entreprises de traitement ou de transformation de minerais s’approvisionnant auprès d’eux.
- **Promouvoir le développement durable dans la région des Grands Lacs africains.** Investir dans des minerais de conflit ou les commercialiser empêche les gouvernements légitimes de prélever des taxes sur l’exploitation des ressources de leur pays, d’augmenter la valeur ajoutée de leur secteur minier, et de former les populations locales aux enjeux du développement durable. Le Plan d’action de Beijing (2013-2015) de la 5ème Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine donne la priorité à la coopération dans le secteur des ressources naturelles afin, à terme, d’“aider les pays africains à transformer leurs atouts en matière d’énergie et de ressources naturelles en atouts de développement, à protéger l’environnement écologique local et à promouvoir le développement socio-économique durable en Afrique”. La mise en oeuvre du devoir de diligence et les pratiques d’approvisionnement en minerais responsables ont précisément permis, sur les deux dernières années, d’atteindre ces objectifs de manière tangible :
  - ✓ La mise en oeuvre de pratiques d’approvisionnement en minerais responsables dans 600 sites miniers en RDC et au Rwanda, via des programmes sectoriels comme iTSCi, Solutions for Hope, le Partenariat pour un développement social et économique durable et l’Initiative “étain sans conflit” (CFTI), a permis à 45 000 artisans mineurs – dont dépendent 225 000 personnes – de distribuer leurs minerais sur le marché légitime.
  - ✓ Le Groupe d’experts des Nations Unies sur la RDC (voir Rapports finaux 2011 et 2012) ont indiqué que la mise en oeuvre du devoir de diligence et de pratiques d’approvisionnement en minerais responsables a permis aux gouvernements d’accroître leurs revenus et de mieux réguler le secteur des minerais en RDC et au Rwanda.

### **Que peut faire le gouvernement de la République populaire de Chine pour contribuer au développement de chaînes d’approvisionnement en minerais responsables ?**

Gouvernements, industrie et société civile reconnaissent la nécessité d’une approche plus intégrée pour accompagner le développement de chaînes d’approvisionnement en minerais responsables. Ensemble, ils prennent des mesures pour que tous les membres de la chaîne d’approvisionnement mondiale en étain, en tungstène, en tantale et en or prennent une part active aux efforts globaux. Les fondeurs, les affineurs et les

négociants de métaux en particulier s'efforcent d'adopter une approche globale et exhaustive pour développer et mettre en oeuvre des chaînes d'approvisionnement responsables et sans conflit. Des séminaires de sensibilisation sont prévus afin d'encourager de plus larges segments de la chaîne d'approvisionnement mondiale en étain, en tungstène, en tantale et en or à appuyer toute initiative promouvant des pratiques d'approvisionnement en minerais responsables. Sur demande, des formations pourront être prodiguées à ces occasions. A cet égard, le gouvernement de la République populaire de Chine est invité à réfléchir aux moyens suivants de soutenir le développement de chaînes d'approvisionnement en minerais responsables et sans conflit :

- 1) Sensibiliser l'Association chinoise de l'industrie des métaux non-ferreux, la Bourse de l'or de Shanghai (*Shanghai Gold Exchange – SGE*) et la Banque populaire de Chine, et les encourager à soutenir l'application des directives internationales relatives aux approvisionnements en minerais responsables dans le cadre de programmes sur l'étain, le tungstène, le tantale et l'or.
- 2) Encourager l'Association chinoise de l'industrie des métaux non-ferreux à inviter les membres de leurs sous-groupes consacrés à l'étain, au tungstène et au tantale aux séminaires de sensibilisation qu'organisent en Chine des entités de coordination comme l'OCDE. Autant que possible, les entreprises devraient être incitées à assister aux séminaires se tenant dans les grandes villes chinoises à proximité de leur siège (le prochain séminaire de sensibilisation aura lieu à Hong Kong le 8 mai 2013 – pour plus d'informations veuillez contacter Grant Feichtinger de l'EICC : [grantf@eicc.info](mailto:grantf@eicc.info)).
- 3) Proposer à l'Association chinoise de l'industrie des métaux non-ferreux de sponsoriser les opérations de sensibilisation afin qu'il paraisse naturel à leurs membres d'y participer.
- 4) Envisager la participation à part entière de la République populaire de Chine aux efforts internationaux pour développer des chaînes d'approvisionnement en minerais responsables et sans conflit, en l'invitant à assister aux réunions conjointes du Forum CIRGL-OCDE-Groupe d'experts des Nations Unies sur les chaînes d'approvisionnement en minerais responsables (la prochaine réunion aura lieu les 2-3 mai 2013 – pour plus d'informations veuillez contacter [tyler.gillard@oecd.org](mailto:tyler.gillard@oecd.org)).

## CONTEXTE

Le Conseil de sécurité des Nations Unies, la Conférence internationale de la région des Grands Lacs (CIRGL) et l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), ainsi que de nombreux Etats souverains, concentrent actuellement leurs efforts sur le conflit qui déchire la République démocratique du Congo. On sait que des groupes rebelles armés impliqués dans ce conflit financent leurs activités grâce à la production et au négoce de minerais comme l'étain, le tantale, le tungstène et l'or.

De nombreuses initiatives ont été prises à l'échelle régionale et internationale visant à empêcher que la production et le négoce de minerais ne financent des groupes armés, et à permettre la production et le négoce de minerais responsables en RDC et dans les pays limitrophes, afin de nourrir à terme les échanges et le développement de ces régions. Produire et commercialiser des minerais responsables implique de connaître l'origine des minerais de la chaîne d'approvisionnement et de prendre des mesures afin de s'assurer que la production et le négoce de ces minerais ne profite pas à des groupes armés.

La CIRGL a joué un rôle moteur dans le développement et la coordination d'une approche régionale afin d'empêcher que l'exploitation et le négoce de minerais ne deviennent la source de conflits et d'instabilité. Partant du constat qu'une coopération internationale était nécessaire pour développer des chaînes d'approvisionnement en minerais responsables et sans conflit, la CIRGL s'est associée à l'OCDE et au Groupe d'experts des Nations Unies sur la RDC pour concevoir en concertation des recommandations en matière de diligence à l'intention d'acteurs du secteur privé impliqués à tous les niveaux de la chaîne

d'approvisionnement. Les chefs d'Etat des onze pays membres de la CIRGL ont ratifié ces recommandations en signant la Déclaration de Lusaka en 2010 et ont appelé toutes les entreprises s'approvisionnant en minerais ou les traitant à y adhérer.

En apportant sa voix à l'adoption à l'unanimité de la résolution 1952 (2010) du Conseil de sécurité de l'ONU, la République populaire de Chine a manifesté sa volonté d'appliquer elle aussi les directives en matière de diligence émises par le Groupe d'experts des Nations Unies sur la RDC. En 2012, le Groupe d'experts des Nations Unies sur la RDC a indiqué que, suite à la mise en oeuvre du devoir de diligence, "la situation sécuritaire sur les sites d'extraction d'étain, de tantale et de tungstène s'est améliorée, et que le négoce d'étain, de tantale et de tungstène a perdu son rôle de manne financière pour les groupes armés".

Toutefois, le Groupe d'experts du Conseil de sécurité de l'ONU sur la RDC a également identifié plusieurs pays, parmi lesquels la Chine<sup>1</sup>, impliqués dans des ventes de minerais ayant profité à des groupes armés. Il a également constaté que d'importantes quantités de minerais suspects, ne satisfaisant pas aux exigences de traçabilité, sont exportées vers ces mêmes pays, en infraction des lois nationales de la RDC et des normes régionales et internationales relatives au devoir de diligence.

---

<sup>1</sup>

Rapports Nations Unies :

1) S/2012/843 – Mandarin:

[http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/2012/843&referer=http://www.un.org/sc/committees/1533/egroup.shtml&Lang=C](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2012/843&referer=http://www.un.org/sc/committees/1533/egroup.shtml&Lang=C)

2) S/2011/738 – Mandarin:

[http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/2011/738&referer=http://www.un.org/sc/committees/1533/egroup.shtml&Lang=C](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2011/738&referer=http://www.un.org/sc/committees/1533/egroup.shtml&Lang=C)